

[Lausanne]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 2 Décembre.

Par le présent numéro, le *Conteur Vaudois* commence sa quatrième année. Si cette petite feuille existe encore aujourd'hui et continue à paraître, elle le doit sans doute à ses abonnés, qui lui sont restés fidèles, et dont le nombre augmente chaque jour, malgré les nombreuses publications quotidiennes ou hebdomadaires que possède la Suisse romande, et surtout le canton de Vaud; elle le doit aussi, pour une bonne part, à quelques-uns de ses collaborateurs qui, dès le début, lui ont prêté leur précieux concours.

Cependant notre but n'est pas encore atteint; nous ne nous le dissimulons point, malgré les encouragements et les témoignages bienveillants que nous recevons de divers côtés. Nous sentons le besoin d'une collaboration encore plus soutenue, afin de pouvoir intéresser davantage nos lecteurs par des choses de *cru*, si l'on peut s'exprimer ainsi, par des choses qui touchent à notre pays, à nos mœurs, à certains faits historiques oubliés ou peu connus, à ces particularités locales, à cette vie nationale si caractérisée et si chère à tous.

Ce répertoire est sans doute bien loin d'être épuisé; il y a des traditions orales, il y a des livres anciens et rares, des manuscrits qui n'ont pas encore vu le jour; il y a les contes du foyer, la chronique de la ville et du village, et les bonnes histoires qui se rattachent à nos vieux châteaux. Il y a, en outre, de petites communications scientifiques, industrielles, agricoles dont le *Conteur* pourrait enrichir ses colonnes si nos abonnés, si nos lecteurs voulaient plus souvent nous faire part de ce qu'ils possèdent en ce genre. Nous nous permettons donc, en commençant notre quatrième année, de faire appel à leur obligeance, certains que ce n'est qu'avec un tel appui que le *Conteur* atteindra réellement le but que nous nous sommes proposés.

Puissions-nous être entendus.

L. M.

La réunion des anciens élèves de l'Ecole moyenne de Lausanne, dont nous avons parlé il y a quelque temps, a eu lieu samedi dernier, 25 novembre. Deux cent dix-sept personnes avaient répondu à l'appel du

comité d'organisation, et, sur ce nombre, plus de soixante étaient venues de toutes les parties du canton. On voyait là des représentants de La Vallée, Yverdon, Cossonay, Lavaux, Morges, Rolle, Nyon, etc. C'était plaisir à voir toutes les reconnaissances qui se faisaient entre d'anciens camarades qui ne s'étaient pas revus depuis trois, cinq, dix ans. Quel bonheur de se rappeler ces anciens souvenirs d'école, qui se gardent la vie, et qui vous ramènent à cet âge d'or, où l'on vit heureux dans les illusions, sans autres préoccupations que celles qu'impose l'étude, et où cependant l'on ne rêve qu'à l'affranchissement de ce travail qui paraît si pénible! Aussi l'entrain fût-il général dès le commencement du banquet; que de questions à adresser! que de choses à raconter! Ici, les plus anciens élèves, ceux appartenant à l'époque de la fondation de l'école, en 1857, et qui ont déjà fourni une laborieuse carrière; là, les élèves sortis en 1865, et qui ont à peine fait leurs premiers pas dans la vie pratique, tous étaient heureux de revivre pendant quelques instants dans leurs souvenirs, qui rappelaient certainement plus de joies que de pleurs.

Il va sans dire qu'un banquet était l'occasion de cette réunion; cependant des questions importantes pour l'avenir de l'Ecole moyenne y ont été discutées, entr'autres celle qui consisterait à faire de cet établissement une école cantonale vers laquelle convergeraient toutes les écoles analogues du canton.

Nous reviendrons bientôt sur cet intéressant sujet.

Une autre idée a été émise, celle d'établir une solidarité morale entre les élèves de l'Ecole moyenne, afin d'ouvrir les portes de la vie pratique aux plus jeunes, qui trouveraient dans l'expérience de leurs aînés un appui éclairé et des conseils bienveillants.

Il est à présumer que cette réunion ne sera pas la dernière; les agréables souvenirs qu'elle a laissés donneront à plusieurs le désir de la voir renouveler.

S. C.

Le brigantin Le Perroquet

surnommé le NOÏE-CHRÉTIEN.

III

L'Allumette ayant terminé le récit de ses tribulations, la conversation prit une autre direction, provoquée par les libations de plus en plus nombreuses. Il s'agit dès lors des hautes blagues,